

AVIS AU PUBLIC
Etablissements classés

Il est porté à la connaissance du public que conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés, l'Inspection du Travail et des Mines a transmis à l'Administration communale de Mamer le dossier de demande d'autorisation n° :

3A/2024/2362/176

ayant pour objet :

pour l'exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable de la marque Manitou, du type MT732 Easy, avec le numéro de construction MAN00000L00996764

au demandeur :

Loxam Rental, 25-27, Parc d'activité de Capellen, L-8308 Mamer

Mamer, le 10/06/2024

Le secrétaire communal,


Nico BONTEMPS

Le bourgmestre,


Luc FELLER

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié que le présent avis est publié et affiché conformément à l'article 10 de la loi modifiée du 10/06/1999 relative aux établissements classés à partir de ce jour et pour une durée de 15 jours, soit du 10/06/2024 jusqu'au 24/06/2024 inclus.

Mamer, le 10/06/2024

Le secrétaire communal,


Nico BONTEMPS

Le bourgmestre,


Luc FELLER